

NOM de l'école

MOTION DU CONSEIL D'ÉCOLE [ET/OU DES MAÎTRES]

Le 31 janvier dernier, les services de la DSDEN de l'Oise ont annoncé un projet de suppression de 20,5 postes d'ESAP de l'Oise. (*ESAP : Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique*).

Ces suppressions de postes dans les classes des réseaux d'éducation prioritaire renforcés ou non entraineront la fin d'interventions dans le cadre de la mise en place de nombreux projets innovants et ambitieux dans les classes, de la maternelle à la 6^{ème}.

Les ESAP sont force de propositions pour construire ces projets avec les collègues et les faire vivre, certains n'existeraient pas sans leur présence.

Une certaine partie de ces postes seraient redéployés en poste de « plus de maîtres que de classe » avec une spécialisation « mathématiques et sciences ». Les autres seront a priori redéployés pour les classes de cycle 2 dédoublées. La spécialisation « mathématiques et sciences » nous fait craindre que certaines actions innovantes construites ces dernières années au service des élèves de la maternelle à la 6^{ème} ne soient plus prioritaires dans les missions de ces nouveaux postes.

Dès lors, notre conseil d'école [et/ou des maîtres] s'alarme de ce projet de suppression de postes.

Nous refusons que l'allègement des effectifs dans les classes de CP et CE1 se fasse au détriment des moyens en œuvre pour les projets de notre école ainsi que pour toutes les écoles des réseaux d'éducation prioritaire.

Nous souhaitons encore pouvoir prétendre dans les années à venir à ce que l'éducation prioritaire reste prioritaire en moyens humains.

Pour cela, nous demandons aujourd'hui aux services de la DSDEN de l'Oise de renoncer à ce projet de suppressions de postes et de se donner réellement les moyens du dédoublement des classes de cycle 2, sans pénaliser les enfants des autres classes de nos écoles et de nos réseaux REP et REP+.

Ville, date